



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
D'EXCELLENCE**

Smart Energy Systems Campus
Auvergne-Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Objet : Campagne de taxe d'apprentissage 2024

La taxe d'apprentissage est un moyen essentiel pour assurer la qualité de nos enseignements.

Grâce à votre contribution, nous pouvons actualiser nos matériels, investir dans des équipements performants et offrir à nos élèves, étudiants et apprentis des conditions d'apprentissage proches de la réalité et de leur futur métier.

Notre lycée polyvalent : Un centre de formation à multiples facettes.

Établissement labellisé Lycée des Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés et établissement support du Campus des Métiers et Qualifications "Smart Energy Systems Campus", notre lycée forme les élèves ou apprentis aux diplômes suivants :

- **CAP Électricien,**
- **Bac Professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés,**
- **Certificat de spécialité Technicien en énergies renouvelables,**
- **BTS Électrotechnique.**



Nous disposons également d'un Centre Ressources du Génie Électrique (CRGE) composé de 3 plateaux technologiques (HTA/BT, préparation des têtes de câbles, photovoltaïque) utilisé par des élèves, étudiants et apprentis de toute l'académie, ainsi que par de nombreuses entreprises pour l'habilitation HT.

Nous travaillons par ailleurs à la mise en œuvre au lycée Pablo NERUDA d'une nouvelle plateforme technologique "Smart Grid" autour de la transition énergétique dans le cadre d'un projet d'investissement multipartenaires (Région AURA, UGA et Éducation Nationale)

Découvrez nos autres formations :

- **Bac Professionnel Technicien en Chaudronnerie Industrielle,**
- **Bac Professionnel Modélisation et Prototypage 3D,**
- **Bac technologique STI2D Énergie et Environnement, Architecture et Construction, Systèmes d'Information et Numérique.**

Pourquoi Contribuer ?

En soutenant notre établissement, vous investissez directement dans l'avenir de notre jeunesse et de votre secteur. Nos formations sont en prise directe avec le monde industriel et répondent à des métiers en tension, assurant ainsi une adéquation parfaite entre compétences et besoins du marché

Comment nous verser la taxe d'apprentissage en 2024 ?

Notre établissement est habilité à percevoir cette taxe pour le "**Barème ou Solde de la Taxe d'Apprentissage**" 13% (ex Hors-Quota)

Vous pouvez nous verser votre part selon la nouvelle procédure en vigueur depuis 2023.

Calendrier de la plateforme SOLTéA 2024

À partir du 27 mai 2024 : ouverture de la plateforme aux employeurs

Du 27 mai 2024 au 02 août 2024 : 1^{re} période de répartition

Du 12 août 2024 au 04 octobre 2024 : 2^e période de répartition

À partir du 25 octobre 2024 : Versement des fonds non répartis par voie réglementaire

Le Lycée Pablo NERUDA

est habilité à recevoir votre versement de taxe d'apprentissage avec le code UAI

0382203N

[Pour accéder à la plateforme SOLTéA](#)



Coordonnées Bureau du DDFPT

Affaire suivie par	Mme Isabelle JEANTET Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques
Téléphone	04 76 24 97 08
Mél	isabelle.jeantet@ac-grenoble.fr
Adresse postale	35, rue Henri Wallon 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Site lycée	https://pablo-neruda.ent.auvergnerehonealpes.fr/